



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une scission

Date de publication: SHAB 11.03.2022, **Publication répétée:** 09.03.2022, 10.03.2022

Date d'échéance prévue: 09.03.2023

Numéro de publication: SR02-0000001005

Entité de publication

Kellerhals Carrard Lausanne/Sion SA, Place Saint-François 1, 1003 Lausanne

Appel aux créanciers suite à une scission CT-Holding AG

3. Publication

Organisation transférante:

CT-Holding AG

CHE-103.301.177

c/o: Treuhand und Revisionsgesellschaft Mattig-Sutter und Partner

Bahnhofstrasse 3

8808 Pfäffikon SZ

Organisation reprenante:

Holding NewCo

Remarques juridiques:

Les créanciers de l'ensemble des entités participant à la scission peuvent, dans le délai imparti, produire leurs créances et exiger des sûretés des entités participant à la scission. Appel aux créanciers suite à une scission selon art. 45 LFus (société transférante et reprenante)

Remarques juridiques complémentaires:

Alternativement, la société transférante envisage d'opérer la scission par le biais d'un substitut fonctionnel, auquel cas les règles relatives à l'avis aux créanciers et à la garantie des créances, conformément aux articles 45 et 46 LFus, ne seront pas applicables.

Délai : 2 mois à partir de la dernière date de publication

Fin du délai: 11.05.2022

Point de contact:

Clinique La Prairie S.A.

Auprès de M. Stefano Lanna, CFO

Rue du Lac 142
1815 Clarens